GESTION DES RÉCLAMATIONS



Notre engagement : notre équipe s'engage à traiter toutes les réclamations de manière attentive, rapide et transparente, afin d'améliorer la qualité de nos prestations et la satisfaction de nos clients.

Déposer une réclamation :

Si vous souhaitez formuler une réclamation, nous vous invitons à :

- 1. Remplir un formulaire de réclamation (disponible à l'accueil ou sur notre site internet).
- 2.Le remettre directement à un membre de l'auto-école ou l'envoyer par e-mail.

Traitement:

Dès réception de votre réclamation, le responsable d'agence ou le référent concerné :

- Identifie et enregistre votre demande dans le registre des réclamations.
- Accuse réception sous 48 heures ouvrées (hors week-ends et jours fériés) par e-mail.
- Analyse et évalue les éléments de votre réclamation, en menant si nécessaire une enquête interne.
- Vous répond dans un délai maximum de 10 jours ouvrables, en proposant, si nécessaire, une action corrective.

Les informations consignées dans le registre des réclamations comprennent :

- Vos nom et prénom
- La date et l'objet de la réclamation
- La réponse apportée
- L'action corrective mise en place

Si aucun accord amiable n'est trouvé :

Si, après traitement par le responsable ou le référent concerné, votre réclamation n'a pas reçu de réponse satisfaisante, vous pouvez saisir le médiateur de la consommation désigné dans votre contrat de formation et sur notre site internet. Ses coordonnées y sont précisées afin que vous puissiez le contacter en cas de besoin.

En cas de désaccord persistant :

Si la réclamation n'a pas été réglée à l'amiable, nous informons que chaque stagiaire peut prendre contact avec un médiateur de la consommation. Ce médiateur intervient en cas de litige portant sur l'exécution du contrat. Il se charge de trouver un accord entre les parties sans intervention d'un juge.

Le médiateur de la consommation est nommé dans le contrat de formation signé entre l'autoécole et le bénéficiaire.

<u>Information et contact :</u>

Médiateur :	 	
Adresse :	 	
Tél :	 	
Mail / site :		

Si la réclamation n'a pas pu être réglée à l'amiable, même après médiation, le Tribunal de proximité sera seul compétent pour traiter le litige.

FORMULAIRE DE RECLAMATION

(A déposer en agence ou à retourner par mail)

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE DEPOSANT LA RECLAMATION

DATE DE RECLAMATION:

Je soussigné (nom, prénom) : Concerne le stagiaire (nom, préno	m):		
Expression explicite de votre récla	mation :		
OBJET(S) DE VOTRE RECLAMATIC	DN (PLUSIEURS	CASES PEUVENT ETRE C	OCHEES) :
Qualité de l'accueil	Organisat	ion des cours	Qualité des leçons
Ponctualité de rendez vous	Entente a	vec l'enseignant	Financiers
Les désagréments que vous subis:	sez sont-ils :		
Permanen	ts?	Ponctuels?	
Pouvez-vous préciser le moment (période de l'an	née, de la journée, date,	heure) :
Avez-vous déjà pris contact avec	le référent en cl	narge des relations pour	lui préciser vos réclamations ?
	OUI	NON	
Si oui, veuillez préciser par quels n	noyens (mail, té	léphone), à quelle occa	sion (date):
J'accepte d'être contacté(e) par le	e référent en ch	arge des relations afin d	e lui exposer mes réclamations :
	OUI	NON	

DATE DE RECEPTION: